



Rapport n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 22 septembre 2015		Chapitre : Article :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Les différents remplacements suite à des départs et avancements à intervenir suite aux CAP en 2015, nous contraignent à modifier le tableau des effectifs comme suit :

Au sein de la filière sapeurs-pompiers professionnels :

- Transformation de deux postes de commandants en postes de capitaine pour permettre le recrutement d'un capitaine en lieu et place d'un commandant et la nomination d'un lieutenant de 1^{er} classe comme capitaine suite à la réussite à un concours.
- Transformation de deux postes de lieutenant de 1^{ère} classe en un poste de lieutenant hors classe et un poste de lieutenant de 2^{ème} classe pour permettre le remplacement d'un lieutenant de 1^{ère} classe par un lieutenant de 2^{ème} classe et l'avancement d'un lieutenant de 1^{ère} classe au grade de lieutenant hors classe.

Au sein de la filière administrative :

- Transformation d'un poste d'attaché principal parti en retraite par un poste de rédacteur principale de 1^{ère} classe
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en poste de rédacteur.
- Transformation de deux postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour permettre les avancements de grade correspondants.

Au sein de la filière technique :

- Transformation d'un poste d'ingénieur en poste de technicien territorial
- Transformation d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en poste de technicien principal de 1^{ère} classe pour permettre les avancements de grade correspondants
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principale de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement de grade correspondant.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération ci-joint.

Vu l'avis du Comité Technique

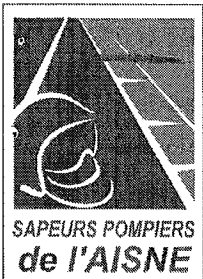
Vu le rapport n° 1 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide des modifications du tableau des effectifs comme suit :

- Transformation de deux postes de commandants en postes de capitaine
- Transformation de deux postes de lieutenant de 1^{ère} classe en un poste de lieutenant hors classe et un poste de lieutenant de 2^{ème} classe
- Transformation d'un poste d'attaché principal par un poste de rédacteur principale de 1^{ère} classe
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en poste de rédacteur
- Transformation de deux postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Transformation d'un poste d'ingénieur en poste de technicien territorial
- Transformation d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en poste de technicien principal de 1^{ère} classe
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principale de 1^{ère} classe

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 22 septembre 2015		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le

- 1 OCT. 2015

Le 22 septembre 2015 à 14 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 2 septembre 2015, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, ~~Mme Colette BLERLOT, Mme Jocelyne DOGNA~~, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. ~~Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE~~, Maxime KELLER représentant Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM, Alain CREMONT~~, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

M. Cédric BONAMIGO, Directeur de Cabinet, représentant M. Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne, excusé.

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Commandant Olivier MESSIEUX représentant le Commandant Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT représentant le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Excusé(s) : Mmes Colette BLERLOT, Jocelyne DOGNA, MM. Antoine LEFEVRE, Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Christian CROHEM, Alain CREMONT

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, M^{me} Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu l'avis du Comité Technique ;

Vu le rapport n° 1 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide des modifications du tableau des effectifs comme suit :

.../...

- Transformation de deux postes de commandants en postes de capitaine ;
- Transformation de deux postes de lieutenant de 1^{ère} classe en un poste de lieutenant hors classe et un poste de lieutenant de 2^{ème} classe ;
- Transformation d'un poste d'attaché principal par un poste de rédacteur principale de 1^{ère} classe ;
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en poste de rédacteur ;
- Transformation de deux postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
- Transformation d'un poste d'ingénieur en poste de technicien territorial ;
- Transformation d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en poste de technicien principal de 1^{ère} classe ;
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX

**ANNEXE
ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/2015**

GRADES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES 01/12/2014	EFFECTIFS POURVUS 01/09/2015	EFFECTIFS BUDGETAIRES 01/10/2015	Dont : TEMPS NON COMPLET	OBSERVATIONS
FILIERE SAPEURS-POMPIERS						
Colonel	A	2	2	2		
Lieutenant-colonel	A	8	7	8		
Commandant	A	10	9	8		
Capitaine	A	4	5	6		
Lieutenant hors classe	B	2	1	3		
Lieutenant de 1ère classe	B	26	21	24		
Lieutenant de 2ème classe	B	3	6	4		
Adjudant	C	95	77	95		ce nombre représente un maximum à ne pas dépasser
Sergent	C	168	173	168		
Caporal chef (grade)	C	10	8	10		
Caporal et caporal chef appellation	C	20	22	20		
Sapeur de 1ère classe	C	11	21	11		
Sapeur de 2ème classe	C	0	1	0		
Sous-total		359	353	359	0	
SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL						
Médecin de SPP hors classe	A	2	0	2		1 emploi à 17,5/35 d'un temps complet
Médecin de SPP de 1ère classe	A	0	1	0	1	1 emploi à 17,5/35 d'un temps complet
Médecin de SPP de 2ème classe	A	1	0	1	1	1 emploi à 17,5/35 d'un temps complet
Médecin territorial	A	1	0	1	1	
Pharmacien hors classe SPP	A	1	1	1		
Infirmier d'encadrement SPP	A	1	1	1		
Sous-total		6	3	6	3	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Directeur territorial	A	1	1	1		
Attaché Principal	A	1	0	0		
Attaché	A	4	3	4		
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	3	3		1 en détachement pour stage
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	0		
Rédacteur	B	4	5	5		
Adjoint administratif principal de 1ère cl	C	5	4	5		
Adjoint administratif principal de 2ème cl	C	5	7	7		
Adjoint administratif de 1ère classe	C	16	12	14		
Adjoint administratif de 2ème classe	C	24	26	24		Dont 3 non titulaire remplaçants (art.3 al.1 Loi 26/1/84) et 1 non titulaire occasionnels (ou agent des services techniques - art.3 al.1 Loi 26/1/84)
Sous-total		63	60	63	0	

**ANNEXE
ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/2015**

GRADES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES 01/12/2014	EFFECTIFS POURVUS 01/09/2015	EFFECTIFS BUDGETAIRES 01/10/2015	Dont : TEMPS NON COMPLET	OBSERVATIONS
FILIERE TECHNIQUE						
Ingenieur en chef classe normale	A	1	1	1		
Ingenieur principal	A	1	1	1		dont 1 Art 3 Alinéa 5
Ingenieur	A	3	2	2		dont 1 Art 3 Alinéa 5
Technicien principal de 1ère classe	B	5	6	6		dont 1 mis à disposition par le conseil général
Technicien principal de 2ème classe	B	3	1	2		
Technicien	B	0	1	1		Art 3 alinéa 2
Agent de maîtrise	C	2	2	2		
Adjoint technique principal de 1ère cl	C	2	3	3		
Adjoint technique principal de 2ème cl	C	3	2	2		
Adjoint technique de 1ère classe	C	3	1	3		
Adjoint technique de 2ème cl	C	6	7	6		
Sous-total		29	27	29	0	
FILIERE SOCIALE						
Assistant socio-éducatif principal	B	1	1	1		
Sous-total		1	1	1		
TOTAL		458	444	458	3	
EMPLOIS NON CITES						
Volontaire civique		10	1	10		
CDO CRO	C	0	0	0		
Apprentis		2	2	2		
Agents non titulaires pour besoin saisonnier	C	4	0	4		Art 3 Alinéa 1